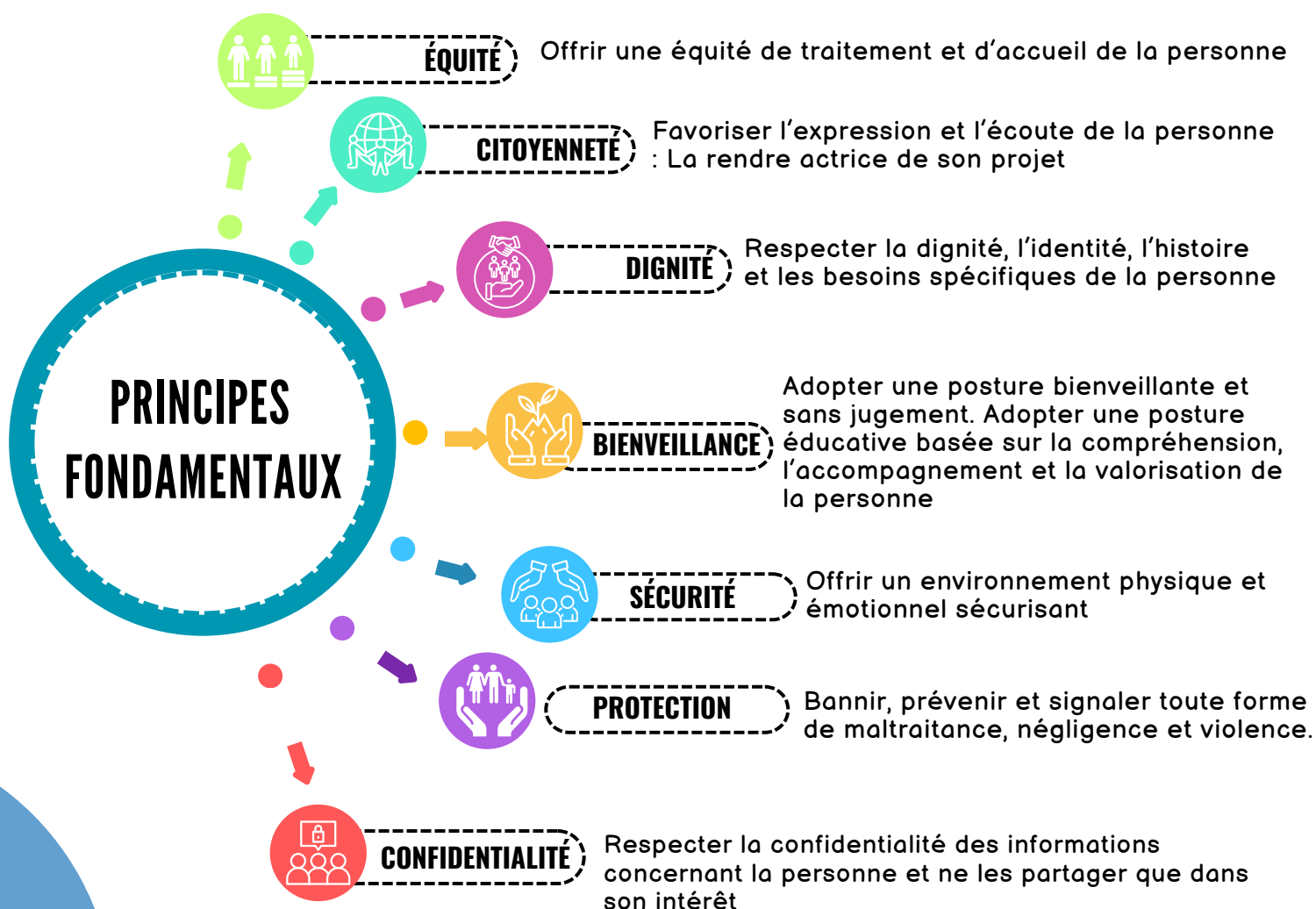


# CHARTRE DE BIENTRAITANCE

La bientraitance est au cœur de l'engagement de notre association. Elle vise à garantir le respect et la protection des enfants, des adolescents et des adultes accompagnés, en leur assurant un cadre sécurisant, bienveillant et respectueux de leurs droits fondamentaux.

Cette charte rappelle les principes et engagements que chaque professionnel s'engage à appliquer dans l'exercice de ses missions.



# ENGAGEMENTS DES PROFESSIONNELS



Adopter une attitude bienveillante dans toutes les interactions avec la personne et garantir la continuité de l'accompagnement



Favoriser l'autonomie et la participation de la personne en l'impliquant dans les décisions qui la concerne en adoptant une attitude d'écoute et de respect



Se former régulièrement aux bonnes pratiques en matière de bientraitance



Eviter toute situation de conflit d'intérêt et signaler tout comportement inapproprié observé au sein de l'association



Evaluer et prendre en compte la satisfaction de la personne et de son entourage



Collaborer avec les familles et partenaires dans le respect des rôles de chacun et assurer la confidentialité



Rechercher l'ouverture sur l'extérieur, l'inscription de la citoyenneté en favorisant l'accès au droit commun

# MISE EN ŒUVRE DES VALEURS ASSOCIATIVES



## ENGAGEMENTS

Respecter la dignité, l'identité, l'histoire et les besoins spécifiques de la personne



## FORMATION

Mettre en œuvre une politique de formation et d'actualisation des connaissances



## SOUTIEN

Accueillir et accompagner les professionnels. Assurer un cadre de réflexion éthique et une démarche d'amélioration continue de la qualité.



## RESPONSABILITE

Tout salarié s'engage à respecter les valeurs exposées dans la charte.

### Bon pour accord

Date :

Nom prénom :

Signature :

